

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

BDL Rempart - Actions A Compartiment de la SICAV BDL gérée par BDL Capital Management

Nom de l'initiateur : BDL Capital Management

Code Isin : FR001400I327

Devise du produit : Euro

Site internet : www.bd lcm.com

Contact : Appelez le +33 (0)1 56 90 50 90 pour de plus amples informations.

Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de BDL Rempart en ce qui concerne ce document d'informations clés. BDL Capital Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-05000003.

Date de production du document d'informations clés : 05/03/2025

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Compartiment de SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) de droit français constituée sous forme de Société par Actions Simplifiée (S.A.S.). Chaque actionnaire dispose d'un droit de copropriété sur les actifs de la SICAV proportionnel au nombre d'actions détenues.

Durée : Le compartiment a été créé le 09/09/2024, par fusion-absorption du FCP BDL Rempart constitué le 15 avril 2005. La SICAV a été créée le 09/09/2024 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans. Cette durée peut être prorogée ou l'OPC peut faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative du Président et du Comité Exécutif. Les modalités de prorogation ou de dissolution sont plus amplement détaillées dans les statuts de la SICAV. L'OPC n'a pas de date d'échéance.

Objectifs : Le Compartiment cherche à réaliser une performance absolue, sans suivre ou répliquer la performance d'un indice, en mettant en œuvre une stratégie d'investissement en actions dite « long/short ». La gestion est active, au travers d'achats et de positions vendeuses sur les marchés actions. Ces positions pourront être complétées par l'utilisation d'instruments dérivés afin de modifier la sensibilité du Compartiment aux marchés actions. La performance de la part A peut être comparée à l'€STR capitalisé (taux de référence du marché monétaire de la zone euro).

En vue de réaliser son objectif de gestion, l'actif du Compartiment est composé de :

- Actions de sociétés cotées sur une bourse d'un pays membre de l'Union Européenne et/ou dans des pays membres de l'OCDE jusqu'à 100% de l'actif net.
- Actions ou parts d'OPCVM français ou européens qui pourront représenter jusqu'à 10% de son actif.
- Instruments du marché monétaire dans la limite de 100% si la visibilité et les conditions de marché le nécessitent.
- Obligations des pays de l'Union Européenne et de l'OCDE jusqu'à 100% de l'actif net. Ces obligations peuvent être libellées en Euros ou dans une autre devise.

Le Compartiment peut utiliser des « Equity Swaps » et/ou « Contract for Difference » sur mesure pour lui permettre de prendre des positions soit acheteuses soit vendeuses, des « Futures », des « Options » des marchés actions/indices négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré pour augmenter (achat) ou diminuer (vente) l'exposition du portefeuille au risque

action, des « Swaps de devises », des « Instruments de change à terme », des « Futures » ou des « Options sur devises » pour se prémunir ou s'exposer au risque de change.

A des fins de couverture ou d'exposition, le Compartiment pourra utiliser des « Swaps de taux », des « Futures » et/ou des « Options de taux » échangés sur un marché réglementé ou de gré-à-gré. Afin de gérer l'exposition crédit globale, le Compartiment pourra recourir à des CDS (« Contrat Default Swap ») individuels ou à des indices de CDS standardisés (de type indices iTraxx ou CDX), dans la limite de 40% de l'actif net du Compartiment.

Indicateur de référence : Néant

Affectation des revenus : Les revenus du Compartiment sont intégralement capitalisés.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour auprès du dépositaire jusqu'à 11h. Les souscriptions et rachats sont réalisés à cours inconnu, sur la prochaine valeur liquidative. Les règlements y afférent interviennent le deuxième jour de bourse ouvré qui suit la date de la valeur liquidative.

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est établie chaque soir à l'exception des jours de fermeture des marchés Euronext et/ou de jour férié légal en France.

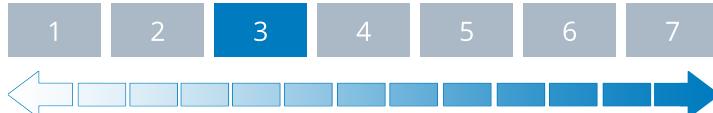
Investisseurs de détail visés : Les parts A sont réservées à des investisseurs institutionnels spécifiques ou des distributeurs spécifiques qui ont été sélectionnés par la Société de Gestion. L'investissement dans les parts A relève de l'entièvre discréction de la Société de Gestion.

Dépositaire : CACEIS BANK

Le prospectus, le rapport annuel et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des actions sont disponibles sur notre site internet www.bd lcm.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : BDL Capital Management, 24 rue du Rocher 75008 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pendant 5 années.



Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. En fonction du sens des opérations de l'OPC, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) de la valeur des titres de créance sur lesquels est exposé l'OPC peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : Le Compartiment peut investir dans des titres de mid-caps. Les mid-caps ont un volume de titres cotés en bourse réduit. De ce fait les baisses peuvent être plus importantes plus rapidement que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative peut donc baisser rapidement et fortement.

Risque de contrepartie : Le Compartiment peut encourir des pertes au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie sur ses opérations de swaps, de CFD, de contrats à terme en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles.

Risques liés à l'impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation d'instruments financiers dérivés peut entraîner le Compartiment à amplifier les mouvements de marché et ainsi des variations de la valeur liquidative plus importantes à la hausse comme à la baisse.

D'autres risques sont décrits dans le prospectus du Compartiment.

Si le fonds est libellé dans une monnaie différente de la monnaie officielle de son Etat de commercialisation, le rendement, s'il est exprimé dans la monnaie du pays de commercialisation, peut varier selon les fluctuations monétaires.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 à 5 ans

Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios	Si vous sortez		(Période de détention recommandée)
	après 1 an	après 5 ans	
Minimum : Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 980 €	6 070 €
	Rendement annuel moyen	-20.20%	-9.50%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 490 €	9 490 €
	Rendement annuel moyen	-5.10%	-1.04%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 760 €	9 630 €
	Rendement annuel moyen	-2.40%	-0.75%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 290 €	11 270 €
	Rendement annuel moyen	12.90%	2.42%

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2023 et décembre 2024, intermédiaire entre juin 2015 et juin 2020 et favorable entre mai 2019 et mai 2024.

Que se passe-t-il si BDL Capital Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de BDL Capital Management. En cas de défaillance de BDL Capital Management, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
	(Période de détention recommandée)	
Coûts totaux	560 €	2 137 €
Incidence des coûts annuels (*)	5.60%	4.06% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.31% avant déduction des coûts et de -0.75% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.00% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	196 EUR
Coûts de transaction	0.50% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	49 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéréssement	20% TTC au-delà de l'ESTR capitalisé. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années, ou depuis la création du produit si celui-ci a moins de 5 ans.	115 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de détention recommandée est de trois (3) à cinq (5) ans en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Cependant, vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période, ou conserver l'investissement plus longtemps. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La Société de Gestion pourra mettre en place des Gates permettant dans des circonstances exceptionnelles de marché, d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un certain niveau, déterminé de façon objective.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société BDL Capital Management (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne une personne qui vous fournit des conseils sur le produit ou bien qui vous le propose, veuillez contacter cette personne directement.
- Si votre réclamation concerne plus spécifiquement le produit lui-même ou le comportement de BDL Capital Management, vous pouvez adresser un courrier à l'adresse suivante : BDL Capital Management – 24 rue du Rocher 75008 Paris ou un mail à l'adresse bdlcm-compliance@bdlcm.com ou téléphoner au +33 (0)1 56 90 50 90. Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.bdlcm.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Le prospectus de l'OPC, la dernière version du document d'informations clés ainsi que le dernier rapport annuel et les informations relatives aux performances passées des dix dernières années lorsque la donnée est disponible, peuvent être obtenus gratuitement sur le site internet de l'initiateur : www.bdlcm.com, directement auprès de l'initiateur ou www.fundinfo.com. Le fonds peut être constitué d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces actions dans son prospectus ou sur le site internet : www.bdlcm.com.

L'OPC fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales et est qualifié de produit « Article 8 » au sens du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil (dit Règlement « SFDR » ou « Disclosure »).

L'OPC BDL Rempart promeut des caractéristiques environnementales mais ne s'engage pas à réaliser des investissements prenant en compte des critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La contribution positive des critères ESG peut être prise en compte dans les décisions d'investissement mais n'est pas un facteur déterminant.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.)